



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La zone Eurolacq 1, à Artix, est requalifiée.

**Le chantier de requalification de la zone Eurolacq 1, démarré en 2017, vient de s'achever ce mois de février, au terme de 3 phases de travaux.** La requalification de cette zone d'activité a consisté à **maintenir le tissu économique ainsi qu'une image attractive du site pour conforter les entreprises présentes.**

Aménagée en 1992, sur une **superficie de 23 hectares**, la zone compte aujourd'hui **43 entreprises**. Située à proximité de la gare d'Artix, de l'échangeur autoroutier et de la RD 817, non loin des services qu'offre la commune d'Artix (commerces, restauration crèche, maison de la santé, etc.) entièrement desservie par la fibre, la zone Eurolacq 1 affiche aujourd'hui un taux d'occupation proche des 100%.

En 26 ans, cette zone s'était naturellement dégradée et ses aménagements n'étaient plus vraiment adaptés aux nouveaux usages. Une requalification était donc nécessaire pour maintenir son niveau de qualité permettant ainsi de prévenir la vacance des locaux tout en optimisant l'utilisation de foncier.

**Le coût total de l'opération est de 762 000 € sur 3 ans**, soit 254 000 € par an. Elle est intégralement financée par la CCLO.

Les travaux se sont portés dans un 1<sup>er</sup> temps sur l'avenue de L'aulouze, la rue du Poumet et la Porte neuve (côté Eurolacq 2) puis depuis 2019 sur l'avenue de L'aulouze entre la RD (côté gare) et la porte neuve ainsi que sur l'impasse Gouadoulau.

Sur l'ensemble de la zone, les travaux suivants ont été entrepris :

- **Réfection des revêtements routiers** adaptés au fort trafic de poids lourds et de leurs usages (arrêts, stationnement, girations, etc.).
- **Création de cheminements** pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.
- **Création de bandes cyclables.**
- **Requalification paysagère et fonctionnelle** : bordurage des espaces publics, stationnements identifiés, plantation de végétaux, etc.
- **Adaptation de l'éclairage public** aux nouvelles normes par le remplacement des lanternes (mats conservés). Ces nouvelles lanternes permettent de maintenir la qualité de l'éclairage tout en réduisant la consommation électrique.